

DÉLIBÉRATION N° CA 14-12 DU 4 SEPTEMBRE 2014

**relative à l'approbation du procès-verbal de la réunion
du Conseil d'administration du 29 avril 2014**

Le Conseil d'administration,

Vu le procès-verbal de la réunion du 29 avril 2014 joint au dossier du Conseil d'administration du 4 septembre 2014,

DÉLIBÈRE

Article unique

Le Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Seine-Normandie approuve le procès-verbal de la réunion du 29 avril 2014, sous réserve de l'observation ci-annexée.

**La Secrétaire du Conseil d'administration
Directrice générale de l'Agence**



Michèle ROUSSEAU

**Le Président
du Conseil d'administration**



Jean DAUBIGNY

**ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION N° CA 14-12 DU 4 SEPTEMBRE 2014
RELATIVE A L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 AVRIL 2014**

Mme BLONDEL indique qu'il convient de lire page 22, 2^{ème} paragraphe :

Mme MONBRUN indique qu'il s'agira d'un jury unique qui aura une vision *transversale* des projets avec suffisamment de recul.